

Le syndrome d'alcoolisation fœtale est un problème de santé publique négligé. Sur l'île de La Réunion, une association créée en 2001 a mis en œuvre un programme pilote pour prévenir cette cause de déficience mentale. Éducatrice spécialisée, **Annick Maillot** a dû inventer une méthodologie pour aller vers ces femmes souvent traumatisées qui soignent leurs souffrances en buvant en cachette

« Madame Annick »

« **J**e vais porter plainte pour non assistance à personne en danger! » Si Annick Maillot a l'esprit combatif, c'est qu'elle sait de quoi elle parle. Depuis septembre 2001,

l'éducatrice spécialisée participe à une recherche action pour prévenir les grossesses alcoolisées. Mené à La Réunion, ce programme pilote est porté par Réunisaf (1), association née de la volonté de professionnels des champs médico-psycho-sociaux et pédagogiques. Il apporte un accompagnement renforcé aux femmes en âge de procréer ayant une consommation inappropriée d'alcool. Sur l'île, 5 % des grossesses se déroulent dans un contexte d'alcoolisation entraînant des risques de troubles du développement pour l'enfant. Première cause non génétique de retard mental, le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) toucherait 10 % des enfants accueillis en institution spécialisée.

Si La Réunion est pionnière dans le traitement de cette pathologie, le problème est loin d'être spécifiquement réunionnais. L'expérience Réunisaf intéresse d'ailleurs au niveau national et international. Impulsée par Denis Lamblin, pédiatre, directeur du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) du sud de l'île,

Face à des histoires ponctuées de traumatismes, je dis souvent : « À ta place, je ne sais pas ce que j'aurais fait ». »



© M. LÉON

l'association expérimente une méthode améliorant le dépistage des effets de l'alcool sur le fœtus, ainsi que la prise en charge et l'accompagnement des mamans, de leurs enfants et de leur famille. « *L'alcoolisation prénatale est une des rares causes de déficience mentale qui peut être prévenue*, explique Denis Lamblin. Or, les femmes arrivent au CAMSP à reculons, le regard rivé au sol, honteuses, n'osant pas parler. Réunisaf a été créé pour aller vers elles, les sécuriser, les valoriser et leur permettre de se reconstruire. »

Une cause de déficience mentale qui peut être prévenue

Chargée de « l'aller vers », Annick Maillot doit établir un lien de confiance avec des femmes qui se cachent pour boire. Le contact s'établit par l'intermédiaire de l'Éducation nationale, de la protection maternelle et infantile, d'un psychologue, d'un pédiatre, d'une sage femme, de la famille... Les rendez-vous se déroulent au choix de la personne, à la plage, à la maternité, au domicile... « *La première fois, je m'assure qu'elle a bien compris qui je suis. Je réprecise mon rôle : entendre ce qu'elle a à dire. Dans notre société, la femme qui boit, c'est la honte. Si elle est enceinte, c'est une criminelle qui mérite la prison. Je dois avant tout rétablir une estime de soi. Face à des histoires ponctuées de traumatismes, je dis souvent : « À ta place, je ne sais pas ce que j'aurais fait ». »* Réunionnaise, Annick Maillot n'a quitté l'île que pour se former à l'IFES de Pau. En 1983, il fallait aller en

Métropole pour étudier l'éducation spécialisée. Après douze ans en maison d'enfants à caractère social, Annick cherche un poste de jour « pour pouvoir faire des bisous en vrai à mes enfants le soir ». Elle trouve cette fonction d'animatrice à Réunionaf, « une mission taillée sur mesure où il faut tout créer ». Son public peut consommer jusqu'à cinq litres de vin ou deux litres de rhum par jour, et se présenter à l'accouchement avec 3,5 grammes dans le sang. Avec un sens de la distance très élastique, car « le danger n'est-ce pas de poser trop de distance », elle commence par mettre à l'aise en parlant créole. Dans cette langue le vouvoiement n'existe pas, donc elle tutoie. Elle fait aussi la bise. Mais surtout, « Madame Annick », comme l'appelle les femmes, écoute. « Elles abordent les sujets qui les préoccupent, ça peut être une fuite de douche comme leur consommation d'alcool. Si le problème c'est l'impossibilité de payer un plombier, je dis "je connais quelqu'un qui peut t'aider" et je parle de l'assistante sociale. À La Réunion, il y a le syndrome des enfants de la Creuse (voir Lien Social n° 1141). Dans l'inconscient collectif, les AS enlèvent les enfants. J'explique donc que ce n'est pas le cas. En général, la personne accepte une rencontre si je l'accompagne. Je suis une facilitatrice de lien. »

Un réseau de 600 professionnels

S'appuyant sur un réseau de partenaires mobilisant plus de 600 professionnels, l'éducatrice facilite le lien avec les acteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et du social. « Il nous paraît à tous essentiel de mettre au centre du dispositif l'aide à la famille, et non plus l'inverse, qui demandait à une femme déjà exclue de faire des démarches actives vers de multiples personnes ressources, souvent éloignées de son domicile. Un médecin peut donner un rendez-vous en oubliant que sans véhicule la patiente est dans l'incapacité de venir, et comme elle n'ose pas le dire, je fais le relais. » En onze ans, 380 femmes ont bénéficié de ce suivi qui, si elles le veulent, ne cessera qu'après cinq ans d'abstinence. Pour faire face, Annick forme Martine Ribaira à la visite à domicile. Spécialisée dans l'administration, elle devient médiatrice sociale. Chacune applique une méthode consistant à construire avec la personne un parcours en faisant émerger des envies.

L'accompagnement se fait au téléphone, autour d'un café, en consultation chez un médecin, à l'école avec l'institutrice, au tribunal... Confrontées à une population en rupture sociale, elles doivent faire preuve de diplomatie et d'une grande souplesse de fonctionnement. Annick et Martine décryptent les silences et les respectent. « Une femme m'a dit : "les gens me posent trop de questions, moi je réponds aux questions que tu ne me poses pas". Toutes ont des histoires violentes, certaines sont atteintes du SAF, et ont donc des difficultés de compréhension. Du coup quand l'une d'elle affirme : "Maintenant, je

comprends ce que je ne comprends pas", c'est déjà un progrès. Dans ce contexte, il faut saisir toutes les opportunités d'améliorer la vie au quotidien pour leur donner la force de changer et de se sevrer. »

Construire des passerelles plutôt que des murs

Pour rompre le sentiment de solitude, d'incompréhension, les travailleuses sociales offrent la possibilité de s'appuyer sur un réseau de proximité de confiance. Le duo organise fréquemment des pique-niques, des fêtes et des ateliers où les femmes se retrouvent avec des institutionnels. « Ce qui m'a fait arrêter de boire du jour au lendemain, témoigne Pierrette dans le livre *Miroir de verres* (2), c'est le fait de voir d'autres femmes à Réunionaf et de pouvoir parler de mon problème d'alcool. » Les rechutes sont nombreuses, mais 54 % des femmes suivies sont désormais abstinentes et 26 enfants sont nés sains. « Dans cette pathologie, le travailleur social est plus important que le médecin, constate le docteur Denis Lamblin. Grâce au travail d'Annick et Martine, les femmes

« Je suis une facilitatrice de lien. »

viennent au CAMSP, et dans mes consultations il n'y a plus de tabou. L'alcool est le médicament à des problèmes sociaux, c'est délicat d'aborder le problème frontalement. Quand il y a eu une approche en amont avec les visites à domicile, ça devient possible. »

En onze ans, Réunionaf a coûté 3 millions d'euros. Ce dispositif a permis une économie d'au moins 33 millions en évitant des SAF et en accompagnant à la contraception. Si cette organisation a démontré son efficacité, l'Agence Régionale de Santé Océan Indien a cessé son financement en avril 2013. Licenciées, Annick et Martine font le choix de continuer les suivis bénévolement. « Ce qu'on a fait, nous l'avons construit avec nos valeurs, c'est-à-dire mettre la personne au centre du dispositif, arrêter de lui demander de faire tous les efforts, et construire, avec elle, un réseau de confiance sur lequel elle peut s'appuyer. Difficile de lâcher du jour au lendemain dans ses conditions... Aujourd'hui, ces femmes sont encore confrontées à trop de murs, de forteresses qui renforcent leur sentiment d'isolement, de honte et d'exclusion. Porter notre pierre à l'édifice consiste finalement à trouver les mots justes pour que nos instances se donnent enfin les moyens de les désisoler, de construire des passerelles pour aller vers elles. » Avec le soutien de Safrance et de Saf Océan Indien, l'équipe se réunit tous les jeudis pour échafauder une stratégie de reprise. Au pire, Annick est prête à porter plainte contre l'État.

Myriam Léon

(1) www.safocanindien.org

(2) *Miroir de verres, 10 femmes témoignent* par Reine-Marie Payet-Venin, éditions Réunionaf, 2009